CASUD

Géographie

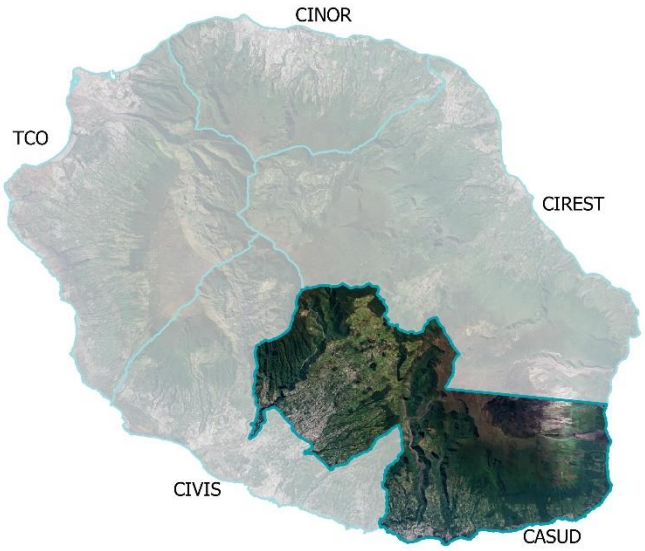
4 communes

Population

133 000 habitants
15% de la population réunionnaise

Prof. de santé libéraux et exercice coordonné

330 médicaux (248 pour 100 000 hab.)
4 MSP – 1 CDS



L'EPCI

Etendue sur 565 km² dans le Sud de la région, les communes de l'Entre Deux, Tampon, Saint-Joseph et Saint-Philippe constituent la Communauté d'Agglomération du Sud (CASUD). Cet Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) compte 133 164 habitants au recensement de la population 2022, représentant près de 15% de la population réunionnaise. Ses habitants se répartissent de façon hétérogène sur les quatre communes, du littoral jusqu'aux grandes hauteurs de l'île, avec un accès inégal aux services et infrastructures, y compris ceux et celles relevant du domaine de la santé.

Objectif

Ce portrait de territoire offre une vision synthétique de la santé sur le territoire. Il permet de :

- décrire la santé de la population du territoire (état de santé et ses déterminants),
- identifier les particularités territoriales en comparant la situation de l'EPCI à celle observée à l'échelle régionale.

Il est réalisé par l'ORS La Réunion à la demande de l'ARS La Réunion dans le cadre de l'observation des territoires.

Démarche

Ce document rassemble des indicateurs quantitatifs récents, issus d'exploitations statistiques (à partir du Système National des Données de Santé -SNDS- notamment) et de données mises à disposition par plusieurs partenaires. Les indicateurs de l'EPCI sont comparés aux indicateurs régionaux dans la mesure du possible.
Les données présentées sont les dernières données disponibles au moment de la réalisation du document.

Sommaire

- Présentation du territoire 2
- Portrait socio-économique 3
- Etat de santé 4
- Offre de santé 5
- Accès et recours à la santé 7
- Populations spécifiques 9
- Synthèse 12

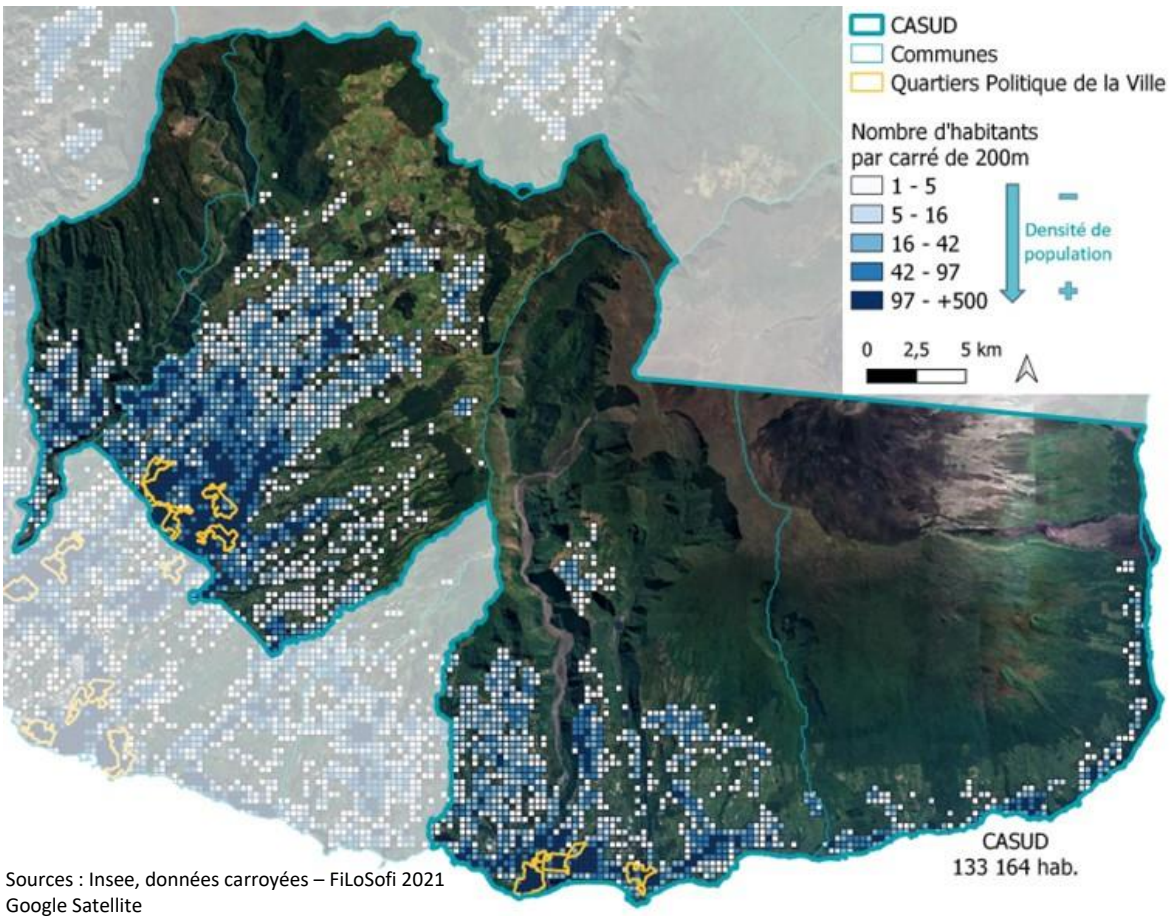
MERCI AUX PARTENAIRES POUR LA MISE A DISPOSITION DES DONNEES

Présentation du territoire

Avant de mener toute action sur un territoire, il est important de prendre en compte les caractéristiques de la population qui y réside. Les indicateurs sélectionnés permettent de décrire la densité de population, les caractéristiques liées à la structure par âge, la composition des ménages, la mobilité, les équipements et les pratiques sportives.

	Population et territoire	Effectif	Taux CASUD	Taux Reunion	Taux national
1	**Population** (et densité en hab. au km²)	133 164	235,8	352,0	121,1
2	**Evolution annuelle moyenne de la population** (de 2016 à 2022)	-	0,8%	0,5%	0,4%
3	**Natalité** (taux pour 1 000 hab.)	1 744	13,1‰	14,6‰	9,7‰
4	**Indice de vieillissement** (65 ans ou plus / moins de 20 ans)	-	50,1%	45,0%	89,9%
5	**Ménages dont la famille principale est un couple avec enfant** (part pour 100 ménages)	15 155	27,5%	27,3%	24,0%
6	**Population vivant dans un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville** (part pour 100 hab.)	17 221	12,9%	21,2%	8,8%
7	**Actifs de 15 ans ou plus travaillant sur la commune de résidence** (part pour 100 actifs de 15 ans et plus)	22 694	56,6%	58,6%	31,1%
8	**Part des déplacements domicile-travail en voiture**	-	83,3	79,9	69,0
9	**Evolution de la part de déplacements domicile-travail en voiture** (point de % de 2016 à 2022)	-	1,3	1,2	-1,2
10	**Part des déplacements domicile-travail en transports en commun**	-	3,1	6,0	15,5
11	**Evolution de la part de déplacements domicile-travail en transports en commun** (point de % de 2016 à 2022)	-	0,1	0,1	0,3
12	**Equipements de sport, loisirs et tourisme** (taux pour 1 000 hab.)	367	2,8‰	2,9‰	4,3‰
13	**Personnes engagées dans une activité sportive associative** (part pour 100 hab.)	22 743	17,1%	19,1%	24,0%

Répartition de la population dans la CASUD



Sources : Insee, données carroyées – FiLoSofi 2021
Google Satellite
Exploitation : ORS La Réunion

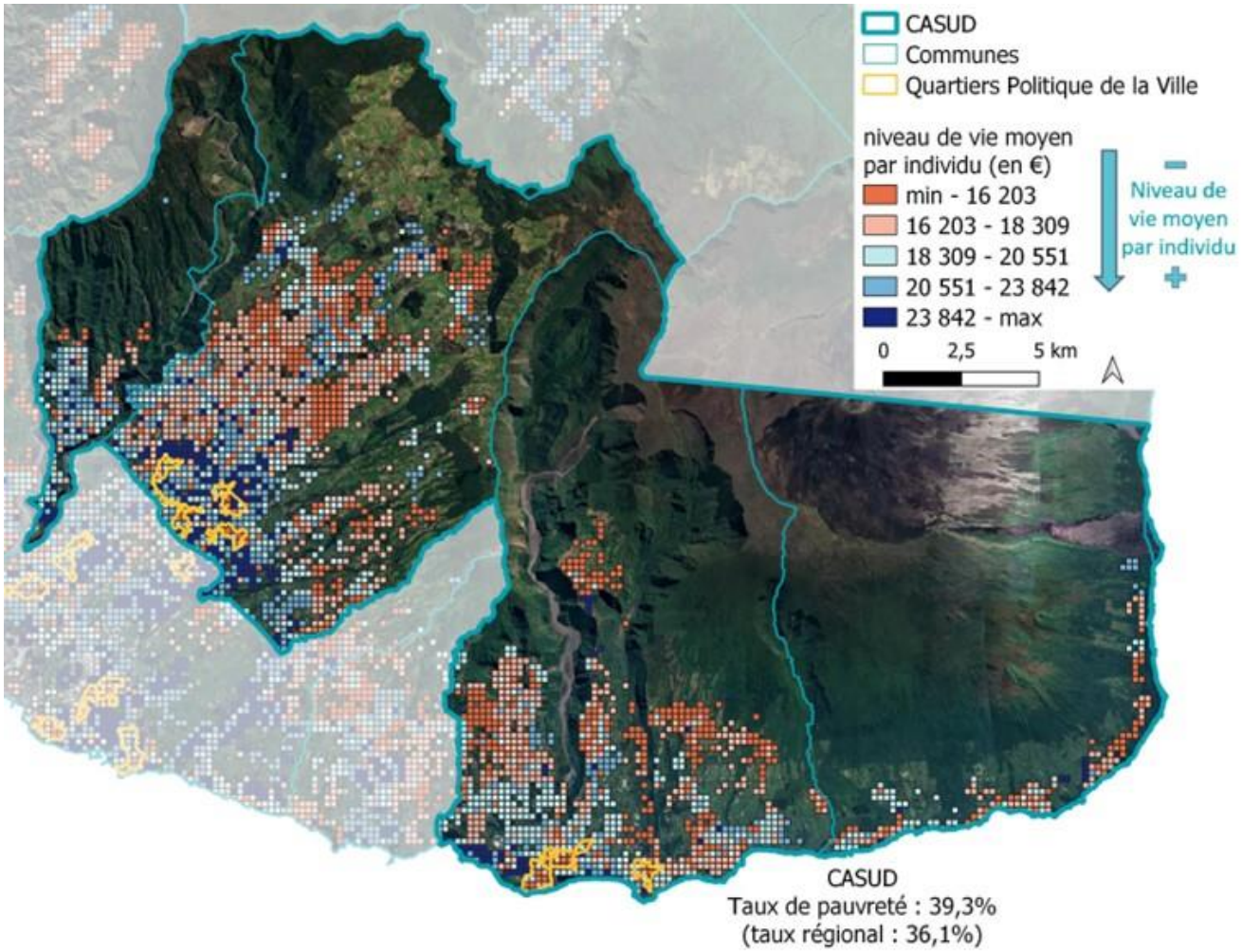
Sources : 1. Insee, RP 2022 / **2.** Insee, RP 2016, Insee,RP 2022 / **3.** Nombre de naissances vivantes. Insee, Etat civil 2023 et taux pour 1 000 habitants (Insee, RP 2022) / **4-7.** Insee, RP 2022 (QPV 2024) / **8-11.** Insee, RP 2016, Insee,RP 2022 / **12.** Insee, Base des équipements 2024 / **13.** Data gouv 2023, Insee RP 2022

Portrait socio-économique

Les conditions de vie sont un déterminant de l'état de santé de la population. Connaître le profil socio-économique permet d'adapter l'environnement professionnel et de développer des actions et dispositifs correspondant au mieux aux besoins de santé locaux. L'analyse des conditions de vie repose sur les indicateurs d'emploi, de revenus et de précarité.

	Portrait socio-économique	Effectif	Ratio H/F	Taux CASUD	Taux Réunion	Taux National
14	**Population active de 15-64 ans** (taux d'activité des 15-64 ans)	59 834	1,0	70,0%	69,5%	75,3%
15	**Population au chômage de 15-64 ans** (taux de chômage des 15-64 ans)	19 740	1,2	33,0%	28,9%	11,30%
16	**Ratio de cadres pour 100 ouvriers**	-	-	23,2%	42,0%	79,7%
17	**Emploi précaire** (part pour 100 emplois)	8 495	0,9	25,3%	22,3%	15,4%
18	**Diplômés du supérieur** (taux pour 100 personnes de 15 ans et + non scolarisées)	16 990	0,7	18,2%	22,4%	26,4%
19	**Personnes couvertes par le Revenu de Solidarité Active (RSA)** (taux pour 100 hab)	29 363	-	22,1%	23,4%	5,1%
20	**Allocataires 100% dépendants des prestations CAF** (taux pour 100 allocataires)	13 724	-	31,8%	33,5%	12,0%
21	**Parc Locatif Social** (taux pour 100 habitations principales)	8 186	-	15,4%	24,4%	15,9%

Taux de pauvreté et niveau de vie annuel moyen des habitants de la CASUD selon leur lieu de domiciliation



Sources : Insee, données carroyées – FiLoSofi 2021
Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, FiLoSofi 2017 Google Satellite
Exploitation : ORS La Réunion

Note de lecture : Un ratio égal à 1 signifie une situation équivalente chez les hommes et les femmes. Si le ratio est supérieur à 1, la situation se retrouve plus chez les hommes que chez les femmes, et inversement si le ratio est inférieur à 1 (la situation se retrouve plus chez les femmes).

Sources : 14-18. Insee, RP2022 / **17.** Le nombre de salariés de 15-64 ans en emploi précaire correspond à la part des salariés qui ne sont pas en contrats à durée indéterminée. Il s'agit des contrats en intérim, apprentissage, les emplois jeunes, CES (contrats emploi solidarité), contrats de qualification ou autres emplois aidés, les stages rémunérés en entreprise et les autres emplois à durée **limit**ée, CDD (contrats à durée déterminée), contrats courts, saisonniers, vacataires, etc. **/ 19.** CAF Réunion 2024 / **20.** CAF via OR2S au 31/12/2023 / **21.** ARMOS OI rapport annuel 2025

Etat de santé

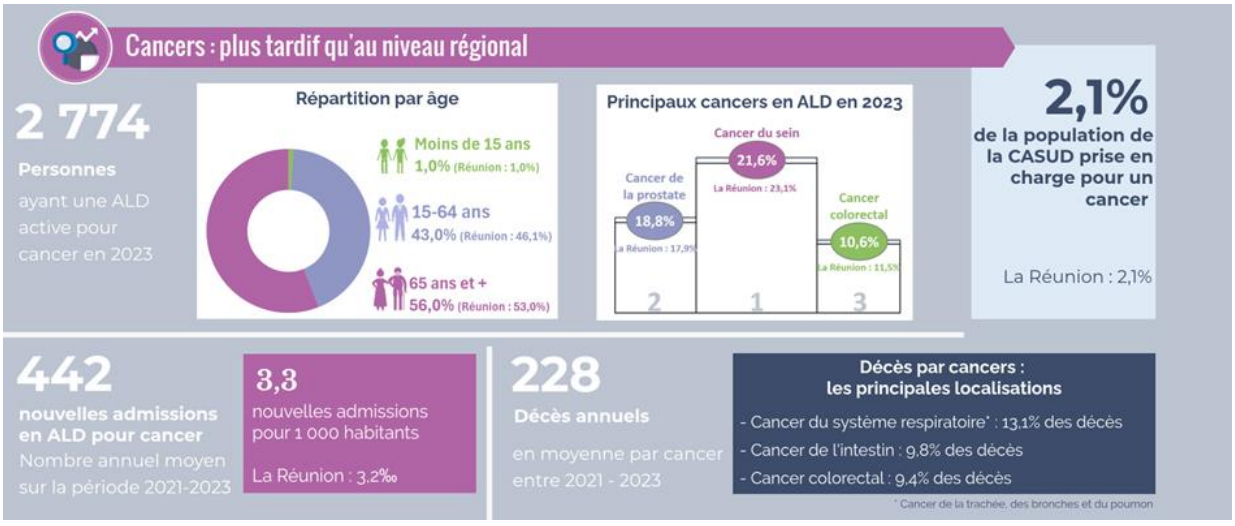
L'état de santé de la population du territoire de la CASUD est appréhendé à partir des indicateurs de mortalité, déclinés par causes de décès ainsi que des indicateurs de maladies chroniques reconnues (Affections de Longue Durée), déclinés par motifs d'inscription. Des taux standardisés permettent des comparaisons avec les taux régionaux et nationaux (France Hexagonale) à structure par âge égale. L'indicateur de différence (≠) signale si le taux de l'EPCI est significativement supérieur ou inférieur ou sans différence significative avec le taux régional.

	MORTALITE (NOMBRE ANNUEL MOYEN DE DECES ET TAUX STANDARDISES POUR 100 000 HABITANTS)	EFFECTIF	RATIO H/F	TAUX CASUD	≠	TAUX REUNION	TAUX NATIONAL
22	**Décès toutes causes confondues**	939	1,1	1 076	=	1 109	930
23	**Décès prématurés (avant 65 ans)**	218	2,2	203	=	207	179
24	**Décès par cancer**	228	1,3	233	=	219	244
25	**Décès par maladie de l'appareil circulatoire**	186	1,0	226	=	242	195
26	**Décès liés à l'appareil respiratoire**	58	1,1	73	=	81	61
27	**Décès liés au diabète***	91	0,9	155	=	150	59
28	**Décès par suicide**	14	5,3	11	=	8	13
29	**Décès liés à un accident de circulation**	5	2,2	4	=	4	3
30	**Décès prématurés évitables (avant 65 ans et par causes accessibles à la prévention)**	82	3,1	76	=	79	75
31	**Décès liés au tabac**	116	1,7	128	=	126	116
32	**Décès liés à l'alcool****	38	5,7	33	=	33	25

* le calcul prend désormais en compte les décès en cause initiale + associée / ** le calcul prend désormais en compte les décès en cause initiale par cancer des voix aéro-digestives supérieures + cirrhose alcoolique du foie + psychose alcoolique.

	MALADIES CHRONIQUES (NOMBRE ET PREVALENCE POUR 100 000 HABITANTS)	EFFECTIF	RATIO H/F	TAUX CASUD	≠	TAUX REUNION	TAUX NATIONAL
33	**Ensemble des affections de longue durée (ALD)**	28 031	1,0	26 511	<	28 418	24 713
34	**ALD pour diabète**	10 555	0,9	9 883	<	10 502	5 290
35	**ALD pour maladies cardiovasculaires**	6 202	1,5	6 355	<	6 988	6 955
36	**ALD pour maladies psychiatriques**	2 528	1,0	1 978	<	2 298	2 616
37	**ALD pour cancer**	2 774	1,0	2 681	<	2 791	4 098
38	**ALD pour néphropathie chronique grave**	720	1,0	755	=	691	405
39	**ALD pour asthme**	290	0,5	262	=	261	232
40	**ALD pour BPCO*****	141	2,4	150	<	191	168

***Bronchopneumopathie chronique obstructive



Note de lecture : Un ratio égal à 1 signifie une situation équivalente chez les hommes et les femmes. Si le ratio est supérieur à 1, la situation se retrouve plus chez les hommes que chez les femmes, et inversement si le ratio est inférieur à 1 (la situation se retrouve plus chez les femmes).

Sources : 22-32. Inserm, CépiDC 2021-2023, Insee RP2022/ **33-40.** Régimes d'Assurance Maladie 2023, Insee RP2022 / **Infographie :** Régimes d'Assurance Maladies 2023, Insee RP2022, Inserm CépiDC 2021-2023, OR2S

Offre de santé

La différence d'offre de santé sur les territoires est un des déterminants des inégalités d'accès et de prises en charge des populations. Les données actualisées de l'offre de santé (en termes de professionnels et de structures de santé) constituent un enjeu pour les acteurs, notamment pour anticiper les actions permettant de maintenir ou développer l'offre. Les besoins et attentes des populations sont multiples ; en particulier dans un contexte marqué par l'augmentation des maladies chroniques et des populations âgées, participant à l'accroissement des demandes en soins, notamment en soins de proximité. Le développement de l'exercice coordonné (lieu et/ou organisation de soins de premier recours dans un territoire, qui permet aux professionnels de santé de mieux structurer leurs relations et de mieux se coordonner) est à ce titre un enjeu majeur.

Exercice coordonné		CASUD	Région
41	Centres de santé (CDS) installés	1	7
42	Equipes de Soins Primaires (ESP) installées	0	0
43	Maisons de santé Pluriprofessionnelle (MSP) installées	4*	26*
44	*Maisons de santé Pluriprofessionnelle (MSP) en projet*	0	3

* Dont une MSP universitaire

Les **« Maisons Sport-Santé » (MSS)**
Les MSS ont pour but d'accueillir et d'orienter toutes les personnes souhaitant pratiquer, développer ou reprendre une activité physique et sportive à des fins de santé, de bien-être, quel que soit l'âge.
Il existe 13 MSS à La Réunion dont 1 ayant un rayonnement régional. La CASUD compte 2 MSS avec une activité locale.

Offre de professionnels de santé (effectifs et densité pour 100 000 habitants)		Effectif	Taux CASUD	Taux Régional
45	**Professionnels médicaux libéraux**	**330**	**248**	**294**
46	Médecins généralistes	129	96	104
47	Médecins spécialistes	69	53	68
48	Chirurgiens-dentistes	72	54	64
49	Sage-femmes	20	15	18
50	Pharmaciens	40	30	40
51	**Professionnels paramédicaux libéraux**	**ND**	**ND**	**ND**
52	Infirmiers	ND	ND	ND
53	Masseurs-kiné	248	186	186
54	Orthophonistes	74	55	59
55	Psychologues	10	7	19
56	Diététiciens	3	2	4
57	Pédicures podologues	12	10	9

Structures sanitaires		CASUD	Région
58	Entités de centres hospitaliers publics	2	9
59	Centres hospitaliers publics spécialisés en psychiatrie	0	2
60	Etablissements privés de soins de courte durée	1	5
61	Etablissements privés de lutte contre les maladies mentales	0	3
62	Etablissements privés de Soins de Suite et Réadaptation (SSR)	2	15
63	Maternités de niveau 1	1	1
64	Maternités de niveau 2	0	4
65	Maternités de niveau 3	0	2

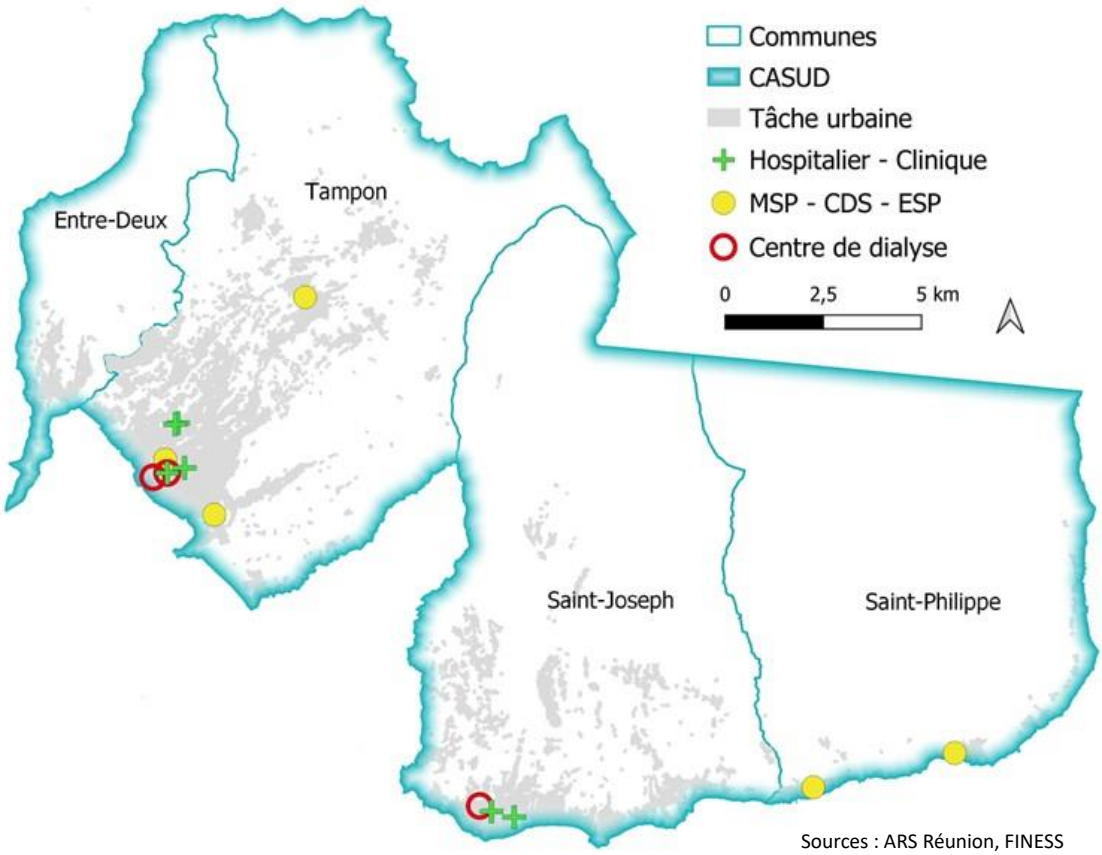
Autres ressources en santé		CASUD	Région
66	Hospitalisation à domicile (HAD)*	0	8
67	Centre de dialyse (privé)	3	25
68	Services de Soins Infirmiers à domicile (SSIAD)	0	4
69	Pharmacies	34	245
70	Laboratoires	12	67
71	Services ambulanciers	12	121
72	Opticiens-Lunetiers	3	47
73	Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)*	0	6
74	Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues (CAARUD / rayonnement régional)	0	1
75	Consultations Jeunes Consommateurs (CJC)**	0	7
76	Appartement de Coordination Thérapeutique	0	4

* Les effectifs prennent en compte les établissements physiques incluant les antennes et le siège.
**Les effectifs prennent en compte les établissements physiques incluant les permanences, antennes et consultations de proximité.

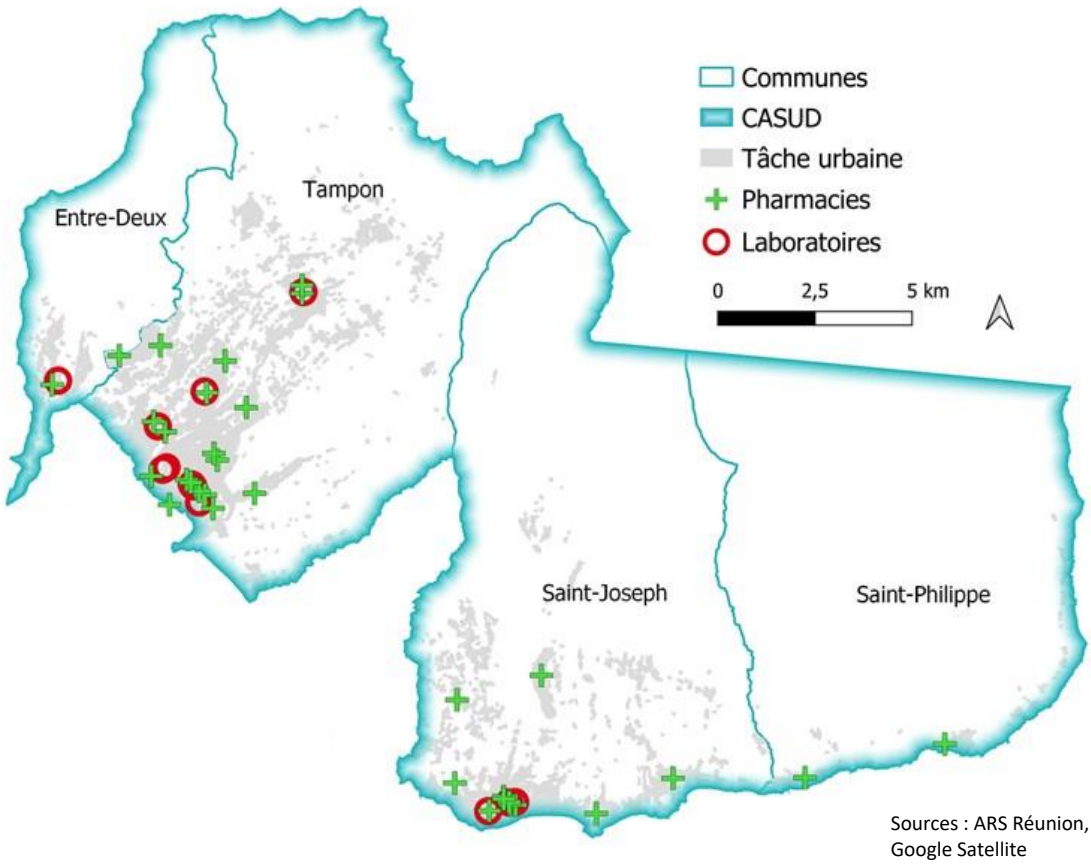
Sources : 41-44. ARS Réunion, FINESS (Actualisation 2025) / **45-50.** ARS Réunion, RPPS, Adeli au 01/01/2025, Insee RP 2022 / **51-57.** ARS Réunion, RPPS, Adeli au 01/01/2024, Insee RP 2022 / **58-74.** ARS Réunion, FINESS (Actualisation 2025) / **75.** Réseau Oté !, Association Addictions France / **76.** ARS Réunion, FINESS (Actualisation 2025)

CAARUD : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues

Offre de soins présente dans la CASUD au 01/01/2025



Sources : ARS Réunion, FINESS
Google Satellite
Exploitation : ORS La Réunion



Sources : ARS Réunion, FINESS
Google Satellite
Exploitation : ORS La Réunion

Note de lecture : Plusieurs structures ayant la même adresse, il peut y avoir un décalage entre le nombre de structures dans les tableaux et le nombre de symboles sur la carte.

Accès et recours à la santé

L'accès et le recours (ou non-recours) aux soins sont, en santé publique, des enjeux majeurs, mais également complexes car résultant de multiples facteurs dont il est difficile de distinguer les influences respectives. Le recours aux soins dépend notamment d'un ensemble de facteurs économiques, sociaux et culturels liés entre eux mais aussi des capacités d'accès. Les inégalités sociales d'accès et de recours aux soins sont présentes au sein des territoires, notamment en milieu rural ou dans les territoires isolés. Les pratiques restent fortement différenciées et une partie de la population renonce aux soins.

Prévention		Effectif	Taux CASUD	Taux Région	Taux National
77	Suivi des examens bucco-dentaires des enfants de moins de 16 ans visés par le programme MT Dents	6 012	68,0%	65,1%	76,0%
78	Enfants de moins de 18 mois vaccinés contre le méningocoque C	1 588	95,4%	94,1%	97,5%
79	Enfants de moins de 2 ans vaccinés contre la ROR	1 326	75,1%	72,5%	85,9%
80	Personnes de 65 ans et + vaccinées contre la grippe saisonnière	6 987	32,7%	30,2%	52,0%
81	Personnes à risque vaccinées contre la grippe saisonnière	1 791	14,5%	13,3%	23,5%
82	Dépistage du cancer du sein	10 351	49,5%	48,2%	62,5%
83	Dépistage du cancer colorectal	10 257	29,5%	28,0%	35,6%
84	Dépistage du cancer du col de l'utérus	17 998	47,6%	47,8%	50,6%

Accès et recours aux soins		Effectif	Taux CASUD	Taux Régional	Taux France entière
85	Population couverte par la CSS	50 735	38,1%	36,2%	9,9%
86	Consommant sans médecin traitant déclaré (17 ans et +)	7 746	7,4%	10,2%	11,4%
87	Nombre de patients consultant au cours de l'année : - le médecin généraliste sur leur commune	107 643	91,8%	86,5%	-
88	- les médecins spécialistes sur leur commune	37 542	65,2%	65,4%	-
89	- les infirmiers sur leur commune	41 214	90,3%	80,2%	-
90	- les masseurs-kiné sur leur commune	23 799	88,2%	86,9%	-
91	- les sage-femmes sur leur commune	3 999	79,8%	75,0%	-
92	- les orthophonistes sur leur commune	2 822	75,6%	80,7%	-
93	Nombre de patients par : - médecins généraliste	-	1 590	1 448	1 132
94	- infirmier	-	173	141	252
95	- masseurs-kinésithérapeute	-	131	136	136
96	- orthophoniste	-	56	60	78
97	- orthoptiste	-	1 252	1 706	774
98	Patients avec un traitement psychotrope	152	2,8%	2,7%	5,0%

Sources : 77-86. Assurance Maladie - Rezone CPTS (DCIR/SNDS/SNIIRAM) (Année glissante du 01/07/2024 au 30/06/2025) / **77.** Au moins un acte dentaire dans les 18 mois / **78.** Part des patients consommant ayant reçu une dose de vaccin / **79.** Part des patients consommant ayant reçu 2 doses de vaccin ROR / **80.** au moins un remboursement pour les médicaments ou prestations relatifs au vaccin antigrippal / **81** Population consommante de 16-64 ans en ALD ou présentant une maladie chronique avec au moins un remboursement pour les médicaments ou prestations relatifs au vaccin antigrippal / **82.** Part des femmes de 50-74 ans participant au dépistage (organisé ou individuel) du cancer du sein (au moins un remboursement pour les actes de CCAM ciblés) / **83.** Part des patients consommants de 50-74 ans pour lesquels un dépistage CCR a été réalisé au cours des 2 dernières années (1 remboursement des actes CCAM ciblés) parmi la population consommante de 50-74 ans n'ayant pas eu de coloscopie dans les 5 dernières années / **84.** Part des femmes de 25-65 ans ayant bénéficié d'un frottis au cours des 3 dernières années (remboursement acte CCAM/biologie ou prestations ciblées) / **85.** Pourcentage de la population consommante couverte par la CSS / **86.** Sans déclaration de médecin traitant (MT) ou ayant un MT en cessation ou fictif / **87-92.** ARS Réunion, SNDS 2024 – Part des patients ayant consulté sur leur commune de résidence le professionnel sur l'ensemble des patients ayant consultés ce professionnel au cours de l'année./ **93-98.** Assurance Maladie - Rezone CPTS (DCIR/SNDS/SNIIRAM) (Année glissante du 01/07/2024 au 30/06/2025) / **98.** Rapport entre le nombre de patients de plus de 75 ans hors ALD 23 (troubles psychiatriques) ayant eu au moins 2 psychotropes prescrits (hors anxiolytiques) de 2 classes ATC différentes, remboursés avec une date identique de prescription et le nombre de patients de plus de 75 ans hors ALD 23

Accès et recours à la santé

	Accès et recours aux soins	Effectif	Taux CASUD	Taux Régional	Taux France entière (*France hexagonale)
99	Part des bénéficiaires ayant consulté au moins une fois dans l'année : - un médecin généraliste	-	100,0%	99,4%	89,3% *
100	- un médecin spécialiste	-	36,4%	35,9%	38,4% *
101	- une sage-femme	-	8,3%	9,3%	10,4% *
102	- un infirmier	-	17,7%	15,7%	19,5% *
103	- un masseur-kinésithérapeute	-	23,4%	22,7%	18,6% *
104	- un orthophoniste	-	3,4%	2,7%	2,4% *
105	- un chirurgien-dentiste	-	44,0%	45,2%	41,6 % *
106	- un laboratoire	-	50,4%	51,1%	52,9% *
107	- une pharmacie	-	88,1%	92,5%	92,6% *
108	Consommation moyenne d'actes par bénéficiaire : - de médecin généraliste	-	6,6	6,2	4,1 *
109	- de sage-femme	-	9,0	9,0	5,0 *
110	- d'infirmier	-	196,4	219,3	58,9 *
111	- de masseur-kinésithérapeute	-	32,9	34,8	26,8 *
112	- d'orthophoniste	-	29,5	29,9	20,9 *
113	- de chirurgien-dentiste	-	3,9	4,0	2,8 *
114	Recours aux urgences (Taux standardisés pour 1 000 habitants)	-	222,8‰	262,9‰	
115	Passages aux urgences des habitants non suivis d'hospitalisation	12 451	11,9%	13,8%	20,1%
116	Recours à la Permanence Des Soins Ambulatoires-PDSA (Taux standardisé pour 1 000 hab.)	26 716	198,7‰	192,8‰	
117	Consultations de nuit (Taux standardisés pour 1 000 habitants)	16 221	120,8‰	120,6‰	-
118	Dont consultations de début de nuit (19h-00h) (Taux standardisés pour 1 000 habitants)	16 154	120,3‰	111,4‰	-
119	Dont consultations de milieu de nuit (00h-06h) (Taux standardisés pour 1 000 habitants)	67	0,5‰	9,2‰	-
120	Consultations régulées dimanche et jours fériés (Taux standardisés pour 1 000 habitants)	10 423	77,4‰	70,0‰	-
121	Consultations régulées de samedi (Taux standardisés pour 1 000 habitants)	72	0,5‰	2,2‰	-
122	Admission directe en service de médecine	1 923	33,9%	46,3%	39,0%
123	Hospitalisations (Ensemble - taux standardisé pour 1 000 hab.)	33 128	276,5‰	310,1‰	295,6‰ *
124	Hospitalisations en chirurgie (Taux standardisé pour 1 000 hab.)	9 138	76,1‰	81,7‰	91,2‰ *
125	Hospitalisations en médecine (Taux standardisé pour 1 000 hab.)	15 061	131,2‰	147,9‰	122,6‰ *
126	Hospitalisations obstétriques (Taux standardisé pour 1 000 femmes.)	2 414	81,7‰	107,8‰	72,2‰ *

Sources : 99-113. CartoSanté, SNDS 2024 / **114.** ARS Réunion, RPU 2024 / **115.** Assurance Maladie - Rezone CPTS (DCIR/SNDS/SNIIRAM) (Année glissante du 01/07/2024 au 30/06/2025) - Part parmi les patients consommants à partir du forfait ATU / **116-121.** ARS La Réunion, SNDS 2024 / **122.** Assurance Maladie - Rezone CPTS (ATIH 2023) - Part des admissions directes en médecine à la demande d'un médecin de ville sur le nombre d'hospitalisations dans ces services / **123-126.** OR2S, ATIH 2024, Insee RP 2022 / **126.** Concerne uniquement les femmes âgées de 15 à 49 ans hospitalisées en obstétriques.

Populations spécifiques

Plusieurs populations sont prioritaires dans le projet régional de santé (PRS) 2018-2028. L'amélioration de « la santé de la femme, du couple et de l'enfant », la préservation de « la santé des jeunes », ainsi que la qualité de vie et « la santé des personnes âgées et des personnes en situation de handicap » sont 3 des 8 enjeux définis dans le PRS. Les objectifs de ces parcours populationnels ont été définis à partir de l'identification de fragilités au sein de ces populations.

Pour décrire ces fragilités de la période périnatale à l'âge de 25 ans, différents indicateurs de l'état de santé et de ses déterminants socio-économiques sont pris en compte. Prendre en compte la situation des enfants et des jeunes est primordial pour construire des politiques de santé sur le long terme.

	Femmes, couples, enfants	Effectif	Ratio H/F	Taux CASUD	≠	Taux Régional	Taux National
127	Population de moins de 15 ans	28 310	1,0	21,3%	=	21,8%	17,2%
128	Nombre annuel moyen de naissances de mères mineures (2021 - 2023, et part pour 100 naissances vivantes)	33	-	1,8%	=	1,6%	0,3%
129	Nombre annuel moyen de naissances de mères de 40 ans et plus (2021-2023, et part pour 100 naissances vivantes)	82	-	4,7%	=	5,3%	5,3%
130	Enfants de moins de 18 ans vivants dans une famille monoparentale	12 812	-	37,7%	<	42,7%	21,5%
131	Femmes enceintes hospitalisées pour diabète gestationnel	335	-	21,3%	=	21,2%	-
132	Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)	9	1,0	5,2‰	=	6,5‰	3,8‰
133	Enfants de moins de 15 ans en ALD (taux standardisé pour 100 000 enfants de moins de 15 ans)	854	1,6	3 004	=	3 020	2 763

	Jeunes (15-24 ans)	Effectif	Ratio H/F	Taux CASUD	≠	Taux Régional	Taux National
134	Population de 15-24 ans	17 950	1,1	13,5%	=	13,5%	11,8%
135	Jeunes déscolarisés ou confrontés à des difficultés d'insertion (ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET))	4 892	-	27,3%	=	27,5%	14,8%
136	Jeunes actifs de 15-24 ans (taux d'activité des 15-24 ans)	7 470	1,3	41,6%	=	40,0%	42,6%
137	Jeunes chômeurs de 15-24 ans (taux de chômage des 15-24 ans)	3 473	1,1	46,5%	=	46,0%	22,3%
138	Jeunes de 15-24 ans en ALD (taux standardisé pour 100 000 jeunes de 15-24 ans)	797	1,2	4 589	>	3 981	4 199

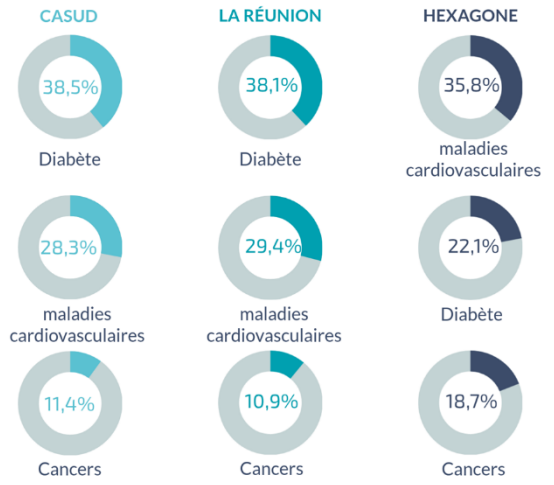
Sources: 127. Insee, RP 2022 / **128-129.** Insee, Etat civil 2021-2023 / **130.** Insee, RP 2022 / **131.** ATIH PMSI 2024 / **132.** Etat Civil 2021-2023 / **133** Régimes d'Assurance Maladie 2023, Insee RP2022 / **134-137.** Insee, RP2022 / **138.** Inserm, CépiDC 2021-2023, Insee RP2022 /

La personne vulnérable peut être définie comme une personne n'étant pas en mesure de se protéger en raison de son âge, d'une maladie, d'une infirmité ou d'une déficience physique ou psychique. Les populations vulnérables constituent une cible particulière pour la prévention et l'action en santé. Les personnes âgées, du fait de leurs conditions de vie et/ou de leur dépendance / perte d'autonomie, représentent une population vulnérable.

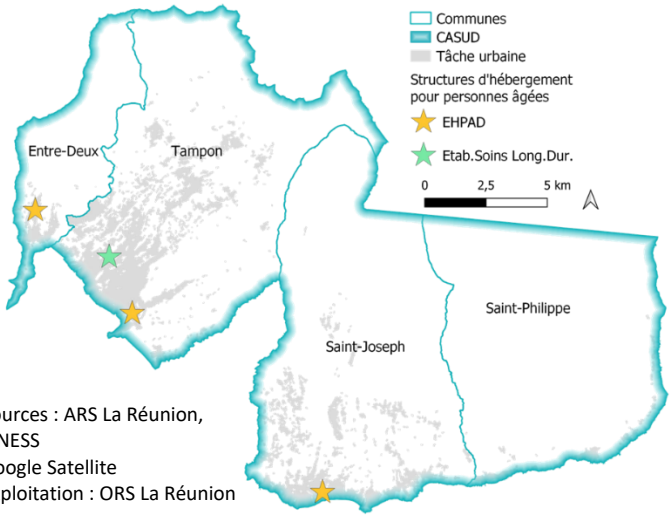
Personnes âgées		Effectif	Ratio H/F	Taux CASUD	≠	Taux Régional	Taux National
139	Population de 60 ans et plus	27 616	0,9	20,7%	=	19,3%	27,2%
140	Population de 65 ans et plus	19 318	0,8	14,5%	=	13,3%	21,0%
141	Population de 75 ans et plus	8 052	0,7	6,0%	=	5,3%	9,9%
142	Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse	4 079	-	14,8%	=	13,1%	-
143	Bénéficiaires de l'APA en établissement (part pour 100 habitants de 60 ans et plus)	210	-	0,8%	=	0,9%	3,1%
144	Bénéficiaires de l'APA à domicile (part pour 100 habitants de 60 ans et plus)	4 082	-	14,8%	>	11,9%	4,5%
145	Population 75 ans et plus vivant seule	2 629	-	32,7%	=	32,4%	38,3%
146	Personnes de 75 ans et plus vivant dans une structure d'hébergement	277	-	3,4%	=	3,0%	8,6%
147	Personnes de 70 ans et plus sans médecin traitant	442	-	3,1%	=	3,4%	5,2%
148	Personnes de 65 ans et plus avec polymédication continue	3 839	-	18,2%	=	18,4%	17,1%
149	Patients de 75 ans et plus avec un traitement par psychotrope	152	-	2,4%	=	2,6%	5,0%
150	Personnes de 65 ans et plus en ALD (taux standardisé pour 100 000 personnes de 65 ans et plus)	13 637	1,0	79 347	<	86 294	75 017
151	Personnes de 65 ans et plus en ALD pour maladies d'Alzheimer et apparentées (taux standardisé pour 100 000 personnes de 65 ans et plus)	388	0,6	2 745	<	3 202	3 073

APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie

Les 3 premiers motifs de maladies chroniques reconnues (ALD) chez les 65 ans et plus



Offre d'hébergements pour personnes âgées dans la CASUD au 01/01/2025



Sources : ARS La Réunion, FINESS
Google Satellite
Exploitation : ORS La Réunion

Offre personnes âgées (taux d'équipement pour 1 000 personnes de 75 ans et plus)		Etablissements		Taux de places	
		CASUD	Région	Taux CASUD	Région
152	EHPAD	3	21	19,9‰	35,2‰
153	EHPA	0	5	0,0‰	2,9‰
154	USLD	1	2	6,2‰	2,2‰
155	SSIAD	0	4	0,0‰	11,0‰

EHPAD : Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
EHPA : Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées
USLD : Unités de Soins de Longue Durée
SSIAD : Services de Soins Infirmiers à domicile

Note de lecture : Plusieurs structures ayant la même adresse, il peut y avoir un décalage entre le nombre de structures dans les tableaux et le nombre de symboles sur la carte

Sources : 139-141. Insee, RP 2022 / **142.** CGSS au 31/12/2023 / **143-144.** Département de La Réunion, Statistiques Allocations Personnalisée d'Autonomie (APA) 2024 / **145-146.** Insee, RP 2022 / **147-149.** Assurance Maladie - Rezone CPTS (DCIR/SNDS/SNIIRAM) (Année glissante du 01/07/2024 au 30/06/2025) / **147.** Sans déclaration de médecin traitant (MT) ou ayant un MT en cessation ou fictif / **148.** Part de la population consommante de 65 ans et plus ayant eu au moins 10 molécules distinctes délivrées 3 fois dans l'année / **149.** Part des patients de plus de 75 ans hors ALD 23 ayant eu au moins 2 psychotropes prescrits (hors anxiolyiques) de 2 classes ATC différentes, remboursés avec une date identique de prescription / **150-151.** Régimes Assurance Maladie 2023, Insee RP 2022 / **152-155.**ARS Réunion, FINESS 2025 – Taux d'équipement : nombre de places installées pour 1 000 habitants de 75 ans et plus / **Infographie.** OR2S, Régimes Assurance Maladie 2023

Les personnes en situation de handicap, de par leur âge, leurs conditions de vie et/ou leur dépendance, représentent une population vulnérable.

Personnes en situation de handicap (PSH)		Effectif	Taux CASUD	Taux Régional
156	Personnes en situation de handicap (PSH) (taux pour 100 hab.)	10 976	8,2%	8,1%
157	PSH de moins de 20 ans (taux pour 100 hab. de moins de 20 ans)	1 897	4,9%	4,4%
158	PSH de 60 ans ou plus (taux pour 100 hab.de 60 ans ou plus)	3 460	12,5%	13,8%
159	Allocataires de l'AAH (taux pour 100 personnes de 20-59 ans)	2 923	4,4%	3,9%
160	Allocataires de l'AEEH (taux pour 100 enfants de moins de 20 ans)	1 467	3,8%	3,5%

AAH : Allocation Adulte Handicapé AEEH : Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé

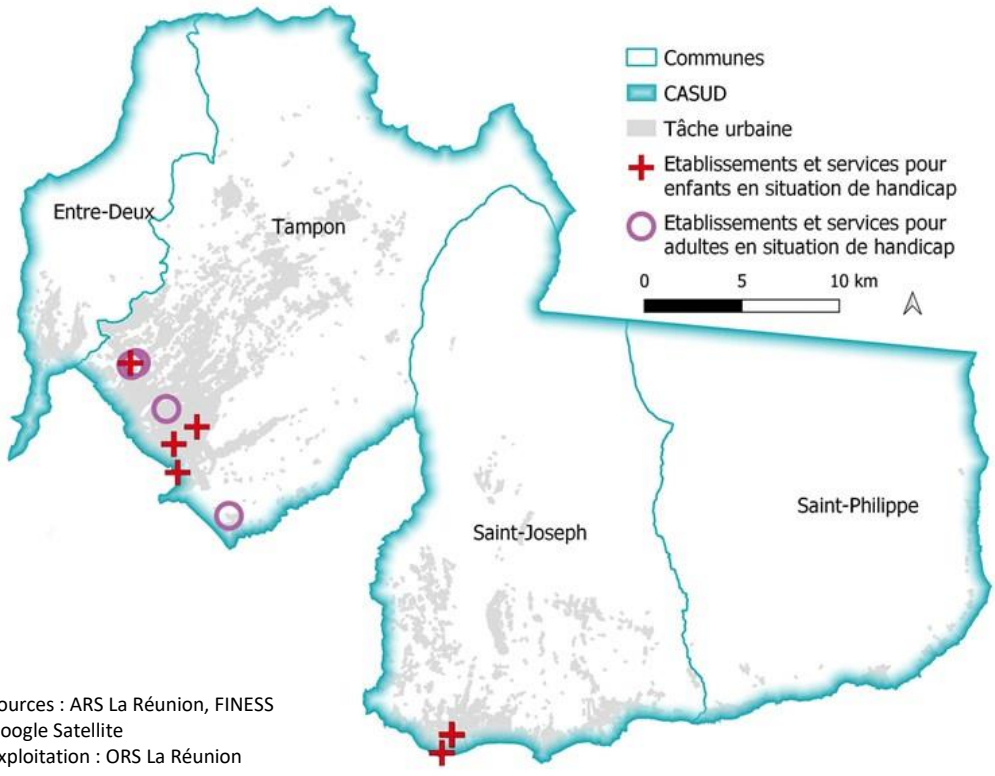
Offre PSH - Enfants (taux d'équipement pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans)		Etablissements		Taux de places	
		CASUD	Région	CASUD	Région
161	Etablissements	5	26	6,5‰	6,1‰
162	Etab. pour polyhandicapés	1	4	0,3‰	0,7‰
163	IEM	1	4	0,3‰	0,4‰
164	IME/IMP/ IMPRO	3	15	5,9‰	4,0‰
165	ITEP	0	2	0,0‰	0,6‰
166	IES	0	1	0,0‰	0,5‰
167	SESSAD	2	14	3,0‰	3,9‰
168	CAMSP*	2	8	0,3‰	1,2‰
169	CMPP*	2	8	0,0‰	1,1‰

IEM : Institut d'Education Motrice
IME / IMP / IMPRO : Institut Médico-Educatif / Instituts Médico-Pédagogiques / Instituts Médico-Professionnels
ITEP : Instituts Thérapeutiques, Educatifs et Pédagogiques
SESSAD : Services d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
CAMSP : Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
CMPP : Centres Médico-Psycho-Pédagogiques
*Antennes comprises

Offre PSH - Adultes (taux d'équipement pour 1 000 adultes de 20-59 ans)		Etablissements		Taux de places	
		CASUD	Région	CASUD	Région
170	Etablissements	4	43	1,9‰	3,6‰
171	ESAT	1	11	1,1‰	1,6‰
172	EAM	0	7	0,0‰	0,6‰
173	EANM	1	14	0,3‰	0,7‰
174	Foyer de vie	2	6	0,6‰	0,3‰
175	MAS	0	4	0,0‰	0,4‰
176	Services	1	14	0,4‰	0,8‰
177	SAMSAH	0	7	0,0‰	0,3‰
178	SAVS	1	7	0,4‰	0,5‰

ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail
EAM : Etablissement d'Accueil Médicalisé
EANM : Etablissement d'Accueil Non Médicalisé
MAS : Maison d'Accueil Spécialisée
SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

- Offre médico-sociale en établissements et services pour personnes en situation de handicap dans la CASUD au 01/01/2025



Sources : ARS La Réunion, FINESS
Google Satellite
Exploitation : ORS La Réunion

Note de lecture : Plusieurs structures ayant la même adresse, il peut y avoir un décalage entre le nombre de structures dans les tableaux et le nombre de symboles sur la carte

Sources : 156-158. MDPH, rapports d'activités 2024 / **159-160.** CAF via OR2S 2023, Insee RP2022 / **161-169** ARS Réunion, FINESS 2025 – Taux d'équipement : nombre de places installées pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans / **170-178.** ARS Réunion, FINESS 2025 – Taux d'équipement : nombre de places installées pour 1 000 adultes de 20-59 ans

Synthèse des faits marquants
situation de la CASUD comparée à La Réunion

	Des points positifs	Des points de vigilance
Portrait démographique et socio-économique	Une densité de population inférieure à celle de la région et un accroissement de la population plus important. Une part de la population vivant en Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville nettement moins importante qu'au niveau régional. Moins de personnes 100% dépendantes des prestations sociales de la CAF.	Une population plus âgée qu'au niveau régional. Une part moins importante d'actifs travaillant sur la commune de résidence. Des indicateurs socio-économiques moins favorables qu'au niveau régional (taux de pauvreté, taux de chômage, emploi précaire....). Des territoires très hétérogènes jusqu'au niveau infracommunal et des réalités de vie socio-économiques, environnementales très diverses.
Etat de santé de la population	Des taux d'inscriptions en ALD toutes causes confondues, diabète, BPCO, maladies cardiovasculaires, maladies psychiatriques et cancers inférieurs à ceux de la région.	Aucun taux de mortalité significativement inférieur à ceux de la région. Près d'un quart des décès imputables aux cancers. Près d'un quart des décès sont prématurés.
Offre de santé	4 MSP, 1 CDS et 2 MSS présentes sur la CASUD. Des établissements de soins présents sur l'EPCI (notamment au Tampon).	Peu de structures sanitaires et ressources en santé concentrées sur les communes du Tampon et Saint-Joseph. Des ressources en santé pouvant être difficilement accessibles pour les populations les plus distantes, isolées ou ayant une mobilité restreinte. Des densités de professionnels du médical et paramédical inférieures à celles de la région et inégalement réparties sur l'EPCI.
Accès et recours à la santé	Davantage de consultations de professionnels de santé sur la commune de résidence à l'exception des orthophonistes. Un recours à l'hospitalisation inférieur à celui observé pour la région. Un recours aux urgences moins important qu'au niveau régional. Des admissions directes en service de médecine inférieures à ceux observées pour la région.	Une part de la population couverte par la CSS plus importante qu'au niveau régional. Des densités de patients par professionnel supérieures à celles de la région. Une consommation d'acte infirmier inférieure à celle observée au niveau régional. Un recours à la Permanence Des Soins Ambulatoires plus important notamment en début de nuit.

Populations spécifiques

Des indicateurs comparables à ceux de la région, avec des points notables par population

Femmes, couples, enfants
Une part d'enfants vivants dans une famille monoparentale inférieure.

Jeunes de 15 - 24 ans
Une part de jeunes en ALD supérieure à celle de la région.

Personnes âgées
Des taux d'inscriptions en ALD toutes causes et Alzheimer moins importants qu'à l'échelle régionale.

Une part de seniors bénéficiaires de l'APA à domicile supérieure à celle de la région.

Une offre éloignée de la commune de Saint-Philippe

Personnes en situation de handicap
Une capacité d'accueil pour les jeunes en IME supérieure à celle du niveau régional.

Une offre de services pour adultes et enfants présente sur l'EPCI mais globalement concentrée sur la commune du Tampon.

Un territoire moins doté en termes d'ESMS pour adultes en situation de handicap.

Document réalisé par l'ORS La Réunion
Rédaction - mise en forme : S. MEDEVIELLE
12 rue Colbert – 97 400 St-Denis
Tél : 02 62 94 38 13 / secretariat@ors-reunion.fr
Centre de documentation : documentation@ors-reunion.fr
Site Internet : http://www.ors-reunion.fr **Facebook :** ORS La Réunion **LinkedIn :** ORS La Réunion

Observatoire Régional de la Santé

Avec le soutien financier de

Agence Régionale de Santé La Réunion